« Ensemble préparons demain ! »

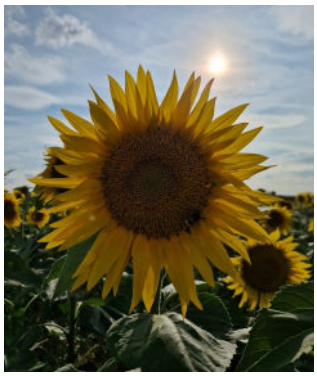

Journal communal n°70

DANS CE NUMÉRO :

Le mot du maire	1
- Elections sénatoriales - Alerte sécheresse - Covoiturage - Les JO	2 - 3
- Travaux - PLU - Impôts locaux	4 - 5
- Informations diverses - Etat Civil	6 - 7
Manifestations passées	8 - 12
Zoom sur le centre équestre	13
Agenda	14 - 15
Infos mairie	16

Le mot du Maire

Chers habitants de notre village de Boissy-Fresnoy,

L'occasion m'est donnée cette fois encore de vous adresser ce petit mot. Nous voilà en effet en septembre et ce nouveau journal ne va pas tarder à être tiré et distribué.
SEPTEMBRE, c'est avant tout le mois de la rentrée des classes. Il y a toujours un peu de stress en mairie pour que tout soit prêt pour le premier jour d'école de vos enfants. Il faut tout nettoyer, réviser, adapter. Nous ne sommes, en plus, jamais à l'abri d'un problème de dernière minute, comme ce fut le cas avec la fontaine à eau du périscolaire, cette année.

92 enfants ont donc pris le chemin de l'école et deux nouvelles enseignantes sont arrivées sur notre village, Madame Georgopoulos, directrice et Madame Sambe. Bienvenue à elles. A toutes et tous, je souhaite une belle année scolaire, faite de découvertes et de motivation.

SEPTEMBRE, c'est aussi l'occasion de passer une journée avec nos aînés. Cette année, nous nous sommes rendus à Rouen. Malgré quelques péripéties, la journée fut agréable et riche. Afin de mieux cibler ce qui ferait plaisir aux aînés l'an prochain, nous leur adresserons plusieurs propositions, propositions qui nous ont été faites dans le bus. Cela nous permettra de choisir la prochaine destination.

Durant ce trimestre, nous serons amenés à nous retrouver en diverses occasions. Il y aura la journée de récompenses des jeunes, arrivés en fin de cycle scolaire, l'opération « une naissance un arbre ». N'hésitez pas à vous y inscrire afin qu'aucune personne ne soit oubliée.

NOVEMBRE, c'est aussi la période de commémoration du 11 novembre. Adultes, enfants, vous y êtes tous conviés. Venez nous rejoindre ! C'est l'occasion d'exprimer notre sincère reconnaissance pour toutes ces familles déchirées, meurtries pendant cette période de guerre. Cette année, les classes de Madame Loiseau et Madame Georgopoulos s'associeront à notre démarche. Je les en remercie sincèrement. Les classes de Mesdames Sambe et Delfraissy s'associeront à nous pour la commémoration du 8 mai. Qu'elles en soient également remerciées. Néanmoins, quelle que soit la classe que fréquente votre enfant, vous êtes tous conviés bien évidemment.

DECEMBRE, c'est bien évidemment le mois de Noël et de ses préparatifs. Nous envisageons donc de former une chorale, (un peu à l'américaine !) qui se produira le 9 décembre sur le village pour chanter des chants de Noël. Noël doit être avant tout un temps de rapprochement, de partage. Alors si vous aimez chanter, homme, femme ou enfant, nouvel arrivant ou pas, qui que vous soyez, informez-en la mairie s'il vous plaît en donnant vos coordonnées. Nous pourrons alors nous retrouver pour répéter. Nous vous espérons nombreux pour cette nouvelle initiative !

Chacune de ces opérations est faite pour qu'il fasse bon vivre à Boissy mais pour cela, nous avons besoin que vous répondiez présent. Certaines personnes nous disent qu'il ne se passe pas grand-chose sur notre village et d'autres, nous disent que le village est dynamique, alors quelle que soit votre opinion, venez-vous joindre à nous.
Je tiens tout particulièrement à remercier les BENEVOLES qui nous accompagnent lors de travaux ou manifestations sur le village. Cela fait chaud au cœur de savoir que nous ne sommes pas seuls, que nous sommes aidés, accompagnés par vous. Vous comme nous, œuvrons pour notre village, tout comme les associations. Qu'elles en soient remerciées également.
Votre parole a de l'importance à mes yeux, à nos yeux, membres du conseil municipal .Nous tentons de résoudre bien des problèmes en mairie, avec nos moyens. Néanmoins les lourdeurs de l'administration ne nous permettent pas toujours d'avancer aussi vite que nous le souhaiterions. Nous espérons prochainement vous donner des nouvelles de notre boulangerie. Et puis il y a des problèmes dont nous sommes conscients, qui ne sont pas oubliés mais bien difficiles à résoudre.
N'hésitez donc pas à venir aux permanences du lundi soir ou à passer un appel téléphonique pour prendre rendez-vous, je serai heureuse de vous y recevoir. J'ai bien conscience que l'on ne peut pas plaire à tout le monde et qu'être maire, cela s'apprend. Alors si je ne vous reconnais pas toujours, ne soyez pas vexé. Je suis de nature réservée, pas très physionomiste !
Avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal, que vous avez élus, nous faisons de notre mieux, certains sont très actifs, d'autres un peu moins. Chacun fait comme il peut. Mais nous sommes là, investis pour notre village. Tenez-vous au courant de l'actualité de Boissy en allant sur le site de la commune, en allant sur Facebook, Twitter ou Panneaupocket. Cette application est totalement gratuite pour vous. Si vous rencontrez des difficultés à l'installer, passez en mairie avec votre téléphone et nous vous y aiderons. C'est aussi un formidable outil pour vous tenir au courant de l'actualité.
A très vite sur le village.

Bien à vous.
Martine Bahu, Maire

Élections sénatoriales le 24 septembre. Le saviez-vous ?

Mais au fait, qui vote ?

Les électeurs des sénateurs sont :

- des **sénateurs,**
- des **députés,**
- des **conseillers régionaux** élus dans le département,
- des **conseillers généraux,**
- Et **des délégués des conseils municipaux** qui représentent 95 % des 150 000 électeurs.
- Boissy-Fresnoy a 3 délégués qui sont allés voter à Beauvais pour élire les sénateurs. Ces délégués ont été élus par les membres du conseil municipal le 9 juin 2023.

Délégué titulaire	Nombre de voix
Martine Bahu	13
Laurent Averlant	12
Mathieu Loury	12

Délégué suppléant	Nombre de voix
Jérôme Dormoy	13
Elodie Beauchamp	11
Jean-Michel Cornet	11

Mais au fait, c'est quoi un sénateur ?

- Les sénateurs sont des parlementaires. Leur rôle principal est de voter les lois.
- Ils contrôlent aussi l'action du Gouvernement.
- Contrairement aux députés, les sénateurs ne peuvent pas remettre en cause la responsabilité du Gouvernement.
- Les sénateurs sont élus au scrutin majoritaire à deux tours pour les circonscriptions désignant un à deux sénateurs ou au scrutin de liste à la représentation proportionnelle pour les circonscriptions désignant trois sénateurs ou plus. Ils sont élus pour 6 ans.
- Dans l'Oise c'est 4 sièges de sénateurs qui étaient à pourvoir, et ceux-ci étant élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle.

Les résultats des élections sénatoriales sont :

A l'issue des élections sénatoriales qui se sont déroulées ce dimanche 24 septembre 2023, les sénateurs élus dans notre département sont :

Mr PACCAUD Olivier (liste « Notre partie c'est l'Oise ! »)
Mme VALENTE LE HIR Sylvie (liste « Notre partie c'est l'Oise ! »)
Mr OUIZILLE Alexandre (liste « L'Oise a de l'avenir »)
Mr COURTIAL Edouard (liste « L'Oise au cœur »)

Les alertes sècheresse

4 niveaux d'alerte en France
1—Vigilance
2—Alerte
3– Alerte renforcée
4– Crise

Les alertes sècheresse sont publiées par arrêté préfectoral dès que nécessité s'en fait sentir.
En ce moment, notre commune est en alerte renforcée par le fait qu'elle s'approvisionne en eau potable provenant de la commune voisine de Péroy-les-Gombries, elle-même en alerte sècheresse renforcée.

Comment savoir les mesures qui s'appliquent à Boissy-Fresnoy ?

Dès que le niveau d'alerte évolue pour la commune, les comportements à suivre et les mesures de restriction sont publiées sur la page d'accueil www.boissyfresnoy.fr.

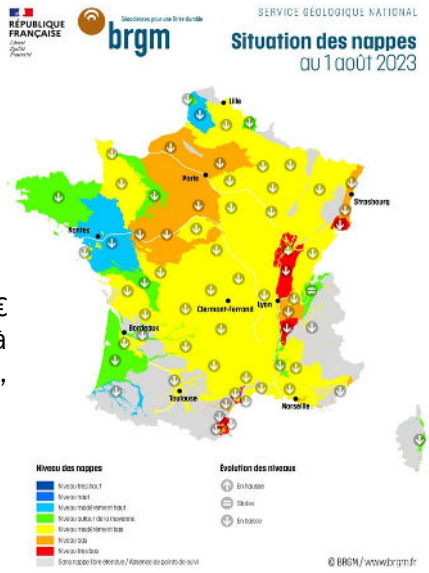

Ces mesures de restriction sont embêtantes. Dois-je vraiment les respecter ?

Oui car l'eau est une ressource de plus en plus rare, les nappes phréatiques se rechargent de moins en moins bien chaque année, du fait du réchauffement climatique.

De plus, le non-respect de l'arrêté peut être puni d'une amende de 1 500 € pour les personnes physiques et s'appliquer de manière cumulative à chaque fois qu'une infraction est constatée. Pour les personnes morales, l'amende peut aller jusqu'à 7 500 €.

Covoiturage. La mairie lance la ligne Boissy-Fresnoy - Gare de Nanteuil-le-Haudouin

Comment ça marche ?

C'est très simple. Vous envoyez un mail à comcom60440@gmail.com contenant les informations suivantes :

- Nom, Prénom, numéro de téléphone
- Horaire de départ de votre train le matin
- Horaire d'arrivée de votre train l'après-midi
- Les jours de semaine concernés (du lundi au vendredi)

Et on se charge du reste ! On vous met en relation avec les autres personnes qui ont un ou deux horaires en commun. Et le tour est joué ! Rien de plus facile.
Ensuite, vous vous arrangez entre vous pour les détails.
La mairie ne joue que le rôle de mise en relation. C'est tout !
Bien sûr, pensez à mettre à jour vos informations si vos horaires évoluent ou si vous ne prenez plus le train.
Le service est gratuit !

Est-ce que ce service pourrait être élargi pour des trajets vers l'aéroport?

Pour l'instant, nous menons un pilote uniquement sur la gare de Nanteuil.
Si le dispositif a du succès, alors oui, pourquoi pas !

Les JO c'est bientôt !

Citius, Altius, Fortius - Communiter !

La devise olympique « **plus haut, plus vite, plus fort - ensemble** » promeut la valeur de l'excellence, encourageant les athlètes à toujours se dépasser.
La flamme olympique qui traverse en relais de nombreux pays à travers le monde symbolise l'amitié entre les peuples.
Les anneaux olympiques représentent le respect, unissant sans aucune discrimination.
Toutes les nations et les continents dans la paix.

La mairie souhaite s'associer aux valeurs de l'olympisme en organisant un évènement qui nous rassemble à cette occasion dans le village. Toutes vos bonnes idées sont les bienvenues ! La boite à idées de la mairie vous attend !

Un point travaux

Travaux réalisés :

- Enrobés rue René Sené ;
- Nettoyage des caniveaux par des élus et passage de la balayeuse sur 2 jours ;
- Arasement des bas côtés rue du Moulin et route de Péroy réalisé par Mathieu Loury ;
- Installation d'une nouvelle porte à l'école ;
- Installation d'adoucisseurs d'eau à l'école et à la salle multifonctions ;
- Désembouage du chauffage du périscolaire et de la bibliothèque ;
- Création d'une nouvelle allée dans le cimetière ;
- Etalement de gravillons rouges dans les allées du cimetière. Celui-ci a été réalisé par des bénévoles et des élus. Environ une trentaine de personnes armées de pelles et brouettes. Efficace, rapide et bien plus agréable pour les visiteurs. Un ENORME merci !
- Remplacement d'une gouttière à l'école.

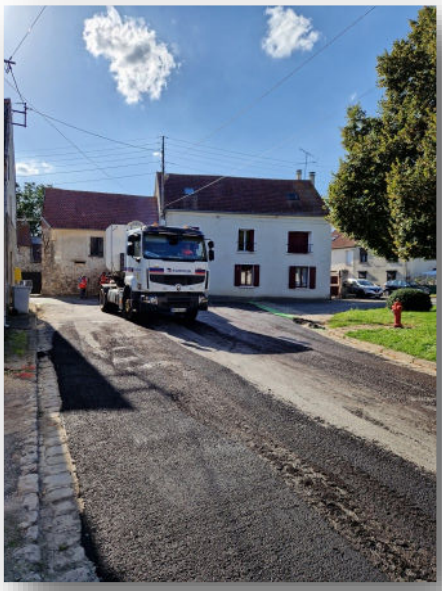

Enrobés rue René Sené

Etalement de gravillons

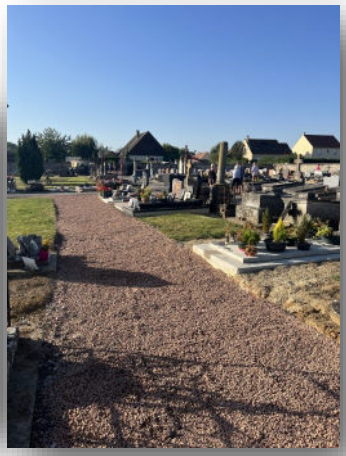

Création d'une allée

Travaux à venir :

- La toiture du local de football ;
- La réparation des ardoises envolées sur le toit de l'église ;
- La réparation de quelques nids de poule en fin d'année sur la route de Péroy-les-Gombries et du Moulin ;
- Barrière ou plot ruelle des Oulches (rue du stade) ;
- Installation d'un nouveau jeu au square : remplacement du pont de singe par une passerelle.
- Passage en LED sur l'intégralité du village.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes (Établissement public de coopération intercommunal, EPCI), établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré. Il traite en particulier des règles de construction, des eaux pluviales, et plus généralement de l'aménagement du territoire communal.
- Concrètement, il indique les règlementations à suivre pour toute nouvelle construction.
- Il est consultable sur le site de la commune : https://www.boissyfresnoy.fr

Autorisations d'urbanisme : Déclarations préalable de travaux (DP), Permis de construire

La DP est une autorisation d'urbanisme obligatoire à la réalisation de certains travaux pour lesquels il n'y a pas à demander un permis de construire. Vous devez obtenir cette autorisation avant d'entreprendre les travaux. Pour cela, vous devez d'abord vous renseigner auprès de la mairie pour savoir si votre projet se situe dans un secteur protégé.

Le Permis de construire est une autorisation d'urbanisme que vous devez obtenir avant de construire un bâtiment ou faire certains travaux sur une construction existante. Le permis de construire est délivré par la mairie. Dans un premier temps, vous devez vous renseigner auprès de votre mairie pour savoir si votre projet se situe dans un secteur protégé.

Scannez le QR code pour en savoir plus sur la procédure et en apprendre plus sur les aménagements qui nécessitent soit une déclaration préalable de travaux, soit un permis de construire.

En cas de doute, contactez la mairie.

Impôts locaux

Comme vous l'avez sans doute entendu à la télévision, notre président a abordé le problème des augmentations des impôts fonciers. En aucun cas, je souhaite l'accabler mais souhaiterais néanmoins apporter un modificatif à ces propos.

Votre impôt foncier évolue, il est calculé en multipliant la base imposable du bien par un taux d'imposition. Il y a donc deux vecteurs d'évolution : tout d'abord, cette base qui dépend de la valeur du bien et qui est revalorisée chaque année par l'état et par le taux voté en réunion de Conseil.

Nous avons donc cherché en mairie comment avait évolué ce taux. Adeline, notre secrétaire, est remontée à 2003. Ce que vous savons donc, c'est que depuis 2003, le taux d'imposition sur le foncier bâti n'a jamais augmenté, il a augmenté une fois sur le non bâti. Cela ne veut pas dire qu'il était moindre avant 2003. Dans tous les cas, les maires successifs à Boissy n'ont pas pris la décision de les augmenter. Je ne sais pas ce que nous ferons l'an prochain, les prix augmentent partout et c'est une ressource pour notre commune. Néanmoins nous avons jugé important de ne pas les modifier cette année encore car vous êtes suffisamment impactés par l'inflation.

Merci de votre attention.

Informations diverses

CIVISME

Selon l'arrêté préfectoral sont interdits sur la voie publique les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif et répétitif.

Les horaires de travail à respecter sont les suivants :

Semaine : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 19h30

Samedi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00 - 12h00

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler dans son jardin les déchets (herbe sèche, branches, feuilles mortes et toute autre matière).

BUS POUR L'EMPLOI

Le bus départemental pour l'emploi sera présent sur notre commune sur le parking de la salle multifonctions :

- Mercredi 06 décembre 2023 de 14h00 à 16h30.

Des professionnels de l'emploi seront à bord pour vous aider dans votre recherche d'emploi, de formation ou bien encore pour un projet de création d'entreprise.

FRANCE SERVICES

France Services est une aide à toutes vos démarches numériques.

A mois de 30 minutes de chez vous, vous pouvez avoir de l'aide.

Prochaines dates sur notre commune (à la bibliothèque) :

- Mercredi 11 octobre 2023 ;
- Mercredi 08 novembre 2023 ;
- Mercredi 13 décembre 2023.

NEW ! VAN NUMERIQUE

Le Van numérique du Valois, c'est quoi :

- Une aide à la prise en main d'un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette…) et à l'installation des applications.
- Une aide à la création et à l'utilisation d'une boîte mail.
- Des ateliers numériques pour vous former.
- Un accompagnement à la navigation sur internet et faire des démarches administratives en ligne.

Trois ordinateurs sont à bord du VAN. Vous serez aidé, guidé.

N'hésitez pas !

Tous les jeudis de 14h à 17h à Boissy-Fresnoy sur le parking de la salle multifonctions.

Jusqu'à novembre 2023

État civil

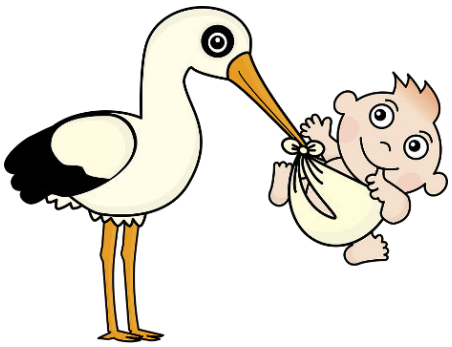

Naissances :

VERRIER MARTINET Elio né le 04 mai 2023
KUSIAK Timoté né le 08 mai 2023
VALERICE Malia née le 02 juin 2023
AUGOT Elyo né le 28 juin 2023
KOPEC Lyna née le 05 juillet 2023
PORPIGLIA NOVAREZE Livia née le 07 août 2023

Bienvenue aux nouveau-nés.

Mariages :

Delphine PRETZNER et Philippe FONTAINE le 17 juin 2023
Chloé DA COSTA et Alexandre PERRIN le 15 juillet 2023
Louna ALAIN et Jean-Robert ALTHIDOR le 12 août 2023

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

P.A.C.S :

HERIN Alexandre & GUIENNE Laura le 11 août 2023
CHARIA Sébastien & SINIC Natacha le 28 août 2023
PATRAT Erwan & BLONDIN Clémentine le 29 août 2023

Tous nos vœux de bonheur.

Décès :

Simone TERNISIEN le 05 juin 2023 à l'âge de 84 ans

Toutes nos condoléances à la famille.

Manifestations passées

Gospel - Ateliers et concert - 20 et 21 mai 2023

Une animation musicale a été organisée par l'association LB Gospel de Boissy-Fresnoy.

Paroisse - Pèlerinage - 21 mai 2023

Tous les ans, en mai, a lieu un pèlerinage paroissial, chaque fois dans un village différents. Cette année, ce fût à Boissy-Fresnoy.

Point de départ : la maison paroissiale de Nanteuil - le - Haudouin en quatre groupes.

Nous sommes partis pour 7 kilomètres à pieds à travers les chemins. Sur cette route, nous avons prié, chanté, évoqué les 5 mystères qui sont : l'annonciation, la visitation, la nativité, la présentation de Jésus au temple et le recouvrement de Jésus au temple.

Nous sommes arrivés à Boissy-Fresnoy vers 11 heures pour une messe en plein air, célébrée par le Père laurent Dupuis, véritable moment de prière et d'union.

Vers 12H30, nous avons partagé nos pique-nique tiré du sac, autre moment de partage et de convivialité.

Puis départ vers les fermes animalières en remorque : la ferme d'Isabelle et Daniel Ervinck, la ferme d'Hervé Simar puis celle de Maryse et Jérôme Dormoy.

De retour à l'église, nous avons assisté au spectacles des enfants avec l'arche de Noé sous un soleil radieux.

Un lâcher de « pigeons » a été effectué.

Un grand MERCI à tous.

Festival d'art - Bibliothèque - 03 juin 2023

Un grand merci aux artistes, aux bénévoles de tout âge, à la famille Loury pour la paille, la scène et l'aide, au comité des fêtes et en particulier à Christophe, à la mairie pour le prêt de la salle, à la CCPV de Nanteuil pour le prêt de grilles, à Fred de RVM, à Oise hebdo pour leur curiosité.
Et merci à vous d'être venus découvrir notre art et participer aux ateliers.
Nous vous retrouvons en septembre pour une nouvelle année riche d'animations.
Les bénévoles de la bibliothèque.

Foulées de Boissy-Fresnoy - A.M.I.S - 11 juin 2023

Encore un bel événement dans notre village ! Un grand merci à l'association AMIS/Boissy-Fresnoy pour leur dévouement à faire de cette course un moment incontournable.
A vos agendas pour 2024 : le 9 juin !

Une 5ème édition que l'on retiendra comme conviviale et généreuse.
Chacun à sa façon a su apporter à cet événement un intérêt particulier.
Vous tous, coureurs, marcheurs et bénévoles avez apprécié cette matinée sportive et exprimé l'envie de rempiler sur une prochaine édition.
Nous comptons en nombre nos fidèles et somme ravis d'accueillir de nouveaux participants et bénévoles.
Nous remercions notre belle équipe de volontaires si précieux et si impliqués où chacun apporte, ses bras, sa patience, ses compétences, son courage, son temps, ses moyens matériels, sa réflexion et sa bonne humeur.
Nous avons été soutenus encore cette année part de nombreux sponsors qui nous ont gâtés.

Merci, merci et encore merci à tous.

Jeux extérieurs - « Vivre Ensemble » - 17 juin 2023

C'est par un après-midi bien chaud que quelques habitants sont venus rejoindre l'équipe « Vivre Ensemble » pour se rencontrer autour de jeux. Au programme :

- Tir à la corde ;
- Jeu de société géant ;
- Course en sac ;
- Gouttière à œufs ;
- Football sur le city stade;
- Molky ;
- Et un jeu de transport d'éponges qui a plu aux petits comme aux grands par cette chaleur.

Les joueurs ont pu apprécier les bonnes fraises du potager de Fresnoy ainsi qu'une boisson rafraichissante.

C'était la première fois que la mairie organisait cet événement, nous vous espérons encore plus nombreux l'année prochaine. Nous adressons nos excuses aux parents des tout-petits pour lesquels aucun jeu n'était prévu. C'est promis, l'an prochain, nous ferons mieux avec par exemple une pêche à la ligne…

Feux de la Saint-Jean et Fêtes de la musique - Comité des fêtes - 17 juin 2023

Mission remplie pour le comité des fêtes, cette soirée fut appréciée par les habitants et extérieurs du village.

Chipo, merguez, andouillettes et frites ont régalé les papilles des convives.

A la nuit tombée, le feu a été allumé sous le regard de Saint-Jean et des spectateurs, tout était en place pour danser et chanter avec Guy-André et son groupe « Ji Kann' & friends ».

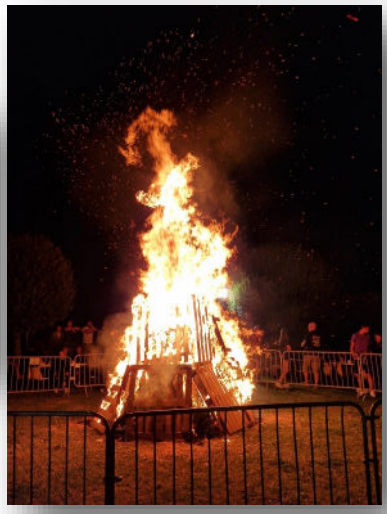

Spectacle de l'école - 27 juin 2023

Nous avons assisté à un superbe spectacle des enfants de notre petite école. Merci à eux, ils ont été formidables ! Merci bien évidemment à l'équipe enseignante pour ce temps partagé, sans elle rien de cela n'aurait vu le jour.

Comme tous les ans, chaque CM2 reçoit un cadeau de la commune pour célébrer leur passage en 6ème.

Repas de fin d'année - Jedijeux - 06 juillet 2023

Repas de fin d'année de Jedijeux

Hier nous avons clôturé notre année de Jedisjeux par un repas convivial où joie et bonne humeur étaient de la partie. Merci à Intermarché de Nanteuil pour les lots qui nous ont permis de faire quelques petits jeux (devinettes et blind test) pour animer cet belle après midi, quelques danseuses se sont éclatées sur la piste de danse, le Madison a eu du succès.

Nous avons fêté l'anniversaire de Marcel 88 ans tout de même..., les gâteaux étaient succulents et le champagne bien frais. Tout le monde a apprécié.

Ce bon dessert bien arrosé qui était offert par Martine et Marcel. Merci pour votre gentillesse.

Une partie de cricket a clôturé ce bon moment passé tous ensemble merci à tous pour votre participation, et à Mme la Maire qui nous a rendu visite.

Toute l'équipe de jedisjeux Eliane, Élisabeth et Sabine vous souhaite de bonnes vacances et nous vous attendons le jeudi 7 septembre 2023 pour de nouvelles aventures.

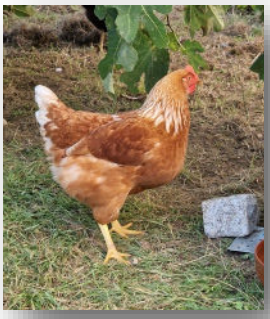

Deux nouvelles arrivantes

L'enclos a été réalisé par Christophe notre agent communal et leur maison de luxe avec deux chambres suffisamment grandes et confortables, favorable à la production de bons œufs.

Un très grand merci aux deux habitants talentueux pour la réalisation de l'abri.

Fête Nationale - Mairie - 13 juillet 2023

Le plus gros évènement organisé par la mairie est sans contexte le 13 juillet et encore une fois, les habitants ont été au rendez-vous ! Près de 230 personnes ont dégusté le rougail saucisses préparé par le traiteur « Du soleil dans la cuisine ».
L'apéritif, le dessert et la musique étaient gérés par le Comité des Fêtes.

Au programme, apéritif en discutant, repas, défilé aux lampions, le traditionnel feu d'artifice et bien sûr le bal en fin de soirée.
Cette soirée demande beaucoup de bras et malheureusement, il en manque. On en a oublié le pain qui est arrivé un peu tard… mais avec beaucoup d'humour. Vous avez été beaucoup à nous soutenir.
Pour que cette célébration puisse continuer de vivre aussi joliment, vous serez les bienvenus l'année prochaine pour aider à la préparation de l'évènement.

Nouveaux arrivants - Mairie - 10 septembre 2023

Bienvenue aux nouveaux arrivants ! Afin de les rencontrer, la mairie les invite chaque année autour d'un verre de l'amitié. C'est avec un plaisir que nous pouvons échanger sur notre village, faire connaissance, expliquer les moyens et services mis à leur disposition et leur remettre le petit dépliant avec les numéros de téléphone indispensables .C'est aussi l'occasion de répondre à leurs questions.
A tous la mairie souhaite une vie agréable et paisible au sein de notre village.
Belle aventure à tous !

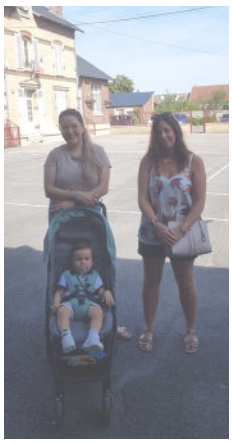

Zoom sur le centre équestre

Centre équestre de Boissy-Fresnoy dit

« La Fertille »

Envie d'une petite ballade à cheval dans la magnifique forêt qui borde notre village? Alors n'hésitez pas à vous rendre dans ce centre équestre où Jérôme et son équipe vous accueilleront chaleureusement et vous délivreront toute leur passion pour ces animaux.

Les activités dans ce centre sont multiples :

* cours d'équitation ;
* pensions pour chevaux ;
* baby poney ;

et bien sur les balades !

Comment prendre contact ?

Très simple. Le mieux, se rendre directement sur place ou alors :

* ✉ touatijerome1@gmail.com
* ☎: 06 29 95 48 66 - 03 44 87 29 42
* https://sites.google.com/view/centre-equestre-de-boissy/accueil

<u>Les horaires</u> :

Lundi : Fermé
Mardi : 9H-12H / 13H30-20H
Mercredi : 9H-12H / 13H30-20H
Jeudi : 9H-12H / 13H30-20H
Vendredi : 9H-12H / 13H30-20H
Samedi : 9H-12H / 13H30-20H
Dimanche : 9H-12H / 13H30-18H

Événements à venir

Récompense bacheliers, Promo 2023

Soirée choucroute

Bibliothèque : Halloween

oct.-23

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1 fête des grands-pères
2	3	4	5 journée mondiale des enseignants	6	7 Smile day	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
					Vacances scolaires	
23	24	25	26	27	28	29 Passage heure d'hiver
Vacances scolaires						
30	31					

Bibliothèque : Jeux de sociétés

Loto comité des fêtes

Une naissance, un arbre

nov-23

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1 Toussaint	2	3	4	5
	Vacances scolaires					
6	7	8	9	10 NON AU HARCÈLEMENT 3020 Service & appel gratuits	11 Armistice	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24 BLACK FRIDAY	25	26 Journée mondiale sans achat
27	28	29	30			

déc-23

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21 Hiver	22	23	24
25 Noël	26	27	28	29	30	31
Vacances scolaires						

Marché de Noël

Repas des anciens

Exposition de crèches

Chorale

Bibliothèque : création photophore

janv-24

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1 Bonne Année	2	3	4	5	6	7 Galette des Rois
Vacances scolaires						
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21 Journée des calins
			< ---------- Nuits de la lecture ---------- >			
22	23	24 Journée internationale de l'éducation	25	26	27	28
29	30	31				

Bibliothèque : création du calendrier 2024

Vœux du maire

Les manifestations mentionnées dans ce journal sont données à titre indicatif et peuvent être reportées ou annulées sur recommandation des autorités sanitaires.

Infos mairie

Mairie
18 rue Jean-Charron
60440 BOISSY-FRESNOY

☎ : 03.44.88.14.15
✉ : mairie.boissy-fresnoy@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Mardi : 8h30 à 12h00

Mercredi : 8h30 à 12h00

Jeudi : 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 17h00

Vendredi : 8h30 à 12h00

Permanence du maire et de ses adjoints :

Lundi : 18h00 à 19h30

ou sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur le web et sur les réseaux sociaux

Boissy Fresnoy Village connecté

WWW.BOISSYFRESNOY.FR

@Mairiedeboissyfresnoy

Panneau Pocket

@BoissyMairie

Les journaux communaux sont édités tous les 4 mois en janvier, en mai et en septembre.

Retrouvez toutes les archives des journaux communaux depuis mars 2014 sur www.boissyfresnoy.fr